



Mével Olivier Formation

## FICHE PROGRAMME FORMATION EL30



2,5 j de théorie et 0,5 j de travaux pratiques (21h)

# HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE

(BC ; HC ; B2(V) ; H2(V) ; B2(V) Essais ; H2(V) Essais ; B1(V) ; BR ; BE/HE vérifications et/ou mesures et/ou essais et/ou manoeuvres)

Opérations d'ordre électrique en basse tension (BT) et/ou haute tension (HTA)



## OBJECTIFS

- Identifier la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et les risques présentés par les installations et équipements BT et HTA.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT et HTA liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage, effectués sur des ouvrages ou des installations électriques.



## PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel électricien ou électromécanicien et toute personne chargée d'assurer des opérations d'ordre électrique en BT et / ou HTA :
  - des consignations BT et / ou HTA.
  - des travaux hors tension BT et / ou HTA.
  - des interventions générales.



## PRÉREQUIS

- Maîtrise orale et écrite de la langue française.
- Posséder des compétences techniques en électricité.



## PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

- Test de positionnement en début de session et évaluations tout au long du parcours par divers QCM.
- Méthodes expositive, intensive, démonstrative, active.
- QCM de fin de formation pour la validation des acquis pour la partie théorique. Mises en situations réelles (en fonction du poste occupé) pour la partie pratique.



A l'issue de la formation, délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.



## PROGRAMME



### PARTIE THÉORIQUE

- L'évaluation des risques.
- Les grandeurs électriques de base.
- Les dangers de l'électricité.
- Les risques spécifiques à la HTA.
- Les appareillages BT et HTA.
- Les limites, zones et opérations liées.
- Les équipements de protection.
- Les rôles et titres d'habilitation.
- Les procédures de déroulements des travaux hors tension et / ou intervention.
- Les outillages et matériels électriques spécifiques et adaptés à la BT et à la HTA.
- Les procédures en cas d'incendie ou d'accident à proximité d'une installation électrique.
- Le chargé de consignation et le chargé de travaux en BT et / ou HTA : rôle et opérations.
- Le B2(V) Essais : rôle et opérations.
- Chargé d'intervention BR : rôle et opérations.



### PARTIE PRATIQUE

- L'identification des ouvrages.
- L'évaluation des risques pour une situation donnée, représentative des habilitations visées.
- Le comportement adapté à la situation.
- Le respect des prescriptions de sécurité.
- L'identification, la vérification et l'utilisation de protection collective et / ou individuelle.
- L'échange avec les différents acteurs.
- La réalisation d'une consignation électrique BT et / ou HTA.
- La rédaction et / ou l'utilisation des différents documents.
- La reconnaissance des matériels électriques.
- La réalisation d'opérations BT de dépannage, de mesures, de vérifications, de manœuvres.
- Le respect des instructions de sécurité.

